

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00945
Numéro SIREN : 345 375 604
Nom ou dénomination : CABINET ROUX

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2020 sous le numéro de dépôt 19185

CABINET ROUX

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Assemblée Générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 mai 2020



CABINET ROUX

Société Anonyme au capital de 6 013 204,60 €
1 rue Benjamin Franklin
44800 SAINT HERBLAIN
RCS NANTES 345 375 604

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</p>

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 mai 2020

Aux Actionnaires,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CABINET ROUX relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Le fonds commercial est inscrit à l'actif du bilan au 31 mai 2020 pour un montant de 9 208 243 €. Malgré les pertes d'exploitation réalisées au titre des exercices antérieurs, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucune provision pour dépréciation à la clôture de l'exercice.

En l'absence d'élément mis à notre disposition justifiant la valeur du fonds commercial, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier si une dépréciation du fonds commercial est nécessaire et pour quel montant.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juin 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D 441-4 du code du commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et pratiques comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

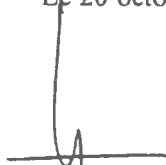
Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,
Le 20 octobre 2020



H. MARSAULT

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/05/2020 12		Exercice N-1 31/05/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé I						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	26 525	18 373	8 152	13 457	5 305	39.42
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 081 386	1 072 721	8 665	13 654	4 989	36.54
	Fonds commercial (1)	9 208 243		9 208 243	9 208 243		
	Autres immobilisations incorporelles	1 105		1 105	1 105		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	682 604	389 120	293 484	277 529	15 955	5.75
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 203 417		1 203 417	1 203 417			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	236		236	236			
Prêts							
Autres immobilisations financières	22 172		22 172	22 172			
Total II	12 225 688	1 480 214	10 745 474	10 739 812	5 662	0.05	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	4 113 279	150 757	3 962 522	3 877 965	84 558	2.18
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 986 367	893 942	5 092 424	5 833 750	741 326	12.71
	Autres créances	761 413		761 413	1 240 793	479 380	38.63
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 776 270		1 776 270	1 308 611	467 660	35.74	
Charges constatées d'avance (3)	169 638		169 638	165 456	4 182	2.53	
Total III	12 806 968	1 044 699	11 762 269	12 426 575	664 306	5.35	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	25 032 656	2 524 914	22 507 742	23 166 387	658 645	2.84	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/05/2020	12	31/05/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 013 205) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 013 205		6 013 205			
	Réserves						
	Réserve légale	171 428		171 428			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	533 233		533 233			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	377 428		844 731		467 303	55.32
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 150 543		467 303		1 617 846	346.21
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	5 189 895		6 340 438		1 150 543	18.15
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	44 200		35 001		9 199	26.28
	Provisions pour charges	296 488		265 192		31 296	11.80
	Total III	340 688		300 193		40 495	13.49
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 060 252		2 383 067		1 677 185	70.38
	Concours bancaires courants	1 550		1 668		118	7.07
	Emprunts et dettes financières diverses	7 033 845		6 857 843		176 002	2.57
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 000		14 896		13 896	93.29
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 144 884		1 215 456		70 572	5.81
	Dettes fiscales et sociales	3 667 509		4 410 847		743 338	16.85
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	964 691		1 540 206		575 515	37.37	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	103 429		101 773		1 656	1.63
	Total IV	16 977 159		16 525 756		451 403	2.73
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		22 507 742		23 166 387		658 645	2.84

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

8 311 163

7 745 210

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2020			Exercice N-1 31/05/2019		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	12	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	13 042 201	143 731	13 185 932	15 301 795		2 115 862	13.83
Chiffre d'affaires NET	13 042 201	143 731	13 185 932	15 301 795		2 115 862	13.83
Production stockée			141 981	642 161		500 180	77.89
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			462 922	538 438		75 516	14.02
Autres produits			74 014	10 559		63 455	600.94
Total des Produits d'exploitation (I)			13 864 850	16 492 953		2 628 103	15.93
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			4 003 532	4 525 821		522 289	11.54
Impôts, taxes et versements assimilés			367 886	339 030		28 856	8.51
Salaires et traitements			6 768 082	7 123 710		355 629	4.99
Charges sociales			3 007 213	3 279 010		271 797	8.29
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			80 385	69 597		10 789	15.50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			336 641	165 736		170 906	103.12
Dotations aux provisions			40 495	60 608		20 113	33.19
Autres charges			152 805	156 243		3 438	2.20
Total des Charges d'exploitation (II)			14 757 040	15 719 755		962 716	6.12
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			892 190	773 198		1 665 388	215.39
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

49 472
17 361 266

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/05/2020	12	31/05/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)				1 692	1 692	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		171		4 276	4 105	96.01
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change				84	84	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		171		6 051	5 880	97.18
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		257 250		259 227	1 977	0.76
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		257 250		259 227	1 977	0.76
2. Résultat financier (V-VI)		257 079		253 176	3 904	1.54
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 149 269		520 022	1 669 291	321.00
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				3 627	3 627	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				3 627	3 627	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 273		50 679	49 405	97.49
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				5 667	5 667	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		1 273		56 346	55 072	97.74
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 273		52 719	51 445	97.58
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		13 865 020		16 502 631	2 637 611	15.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		15 015 563		16 035 328	1 019 765	6.36
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 150 543		467 303	1 617 846	346.21

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

9 759 1 692
15 042

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Evaluation des amortissements	8
Titres immobilisés	9
Créances immobilisées	9
Evaluations des produits et en cours	9
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	11
Ventilation de l'effectif moyen	11
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	11
Honoraires des commissaires aux comptes	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	12
Liste des filiales et participations	13
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/06/2019 au 31/05/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a mis au chômage partiel l'ensemble des salariés sauf ceux de l'activité sinistre du 1er avril jusqu'en juin 2020. Le taux de chômage a varié du 20% à 100% selon les catégories.

La société a contracté un emprunt PGE de 2 010 000 euros

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016 des différents règlements à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- " Continuité de l'exploitation,
- " Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- " Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/06/2019 au 31/05/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	26 525		
TOTAL	26 525		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 290 134		600
TOTAL	10 290 134		600
Installations générales agencements aménagements divers	265 583		30 298
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	331 575		55 150
TOTAL	597 157		85 447
Autres participations	1 203 417		
Autres titres immobilisés	236		
Prêts, autres immobilisations financières	22 172		
TOTAL	1 225 825		
TOTAL GENERAL	12 139 641		86 047

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			26 525	26 525
TOTAL			26 525	26 525
Autres immobilisations incorporelles			10 290 734	10 290 734
TOTAL			10 290 734	10 290 734
Installations générales agencements aménagements divers			295 880	295 880
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			386 724	386 724
TOTAL			682 604	682 604
Autres participations			1 203 417	1 203 417
Autres titres immobilisés			236	236
Prêts, autres immobilisations financières			22 172	22 172
TOTAL			1 225 825	1 225 825
TOTAL GENERAL			12 225 688	12 225 688

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	13 068	5 305		18 373
TOTAL	13 068	5 305		18 373
Autres immobilisations incorporelles	1 067 132	5 588	0	1 072 721
TOTAL	1 067 132	5 588	0	1 072 721
Installations générales agencements aménagements divers	72 585	27 858	0	100 443
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	247 044	41 634	0	288 677
TOTAL	319 628	69 492	0	389 120
TOTAL GENERAL	1 399 829	80 385	0	1 480 214

ANNEXE

Exercice du 01/06/2019 au 31/05/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais élab.rech.développ. TOTAL	5 305				
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 588				
Instal.générales agenc.aménag.divers	27 858				
Matériel de bureau informatique mobilier	41 634				
TOTAL	69 492				
TOTAL GENERAL	80 385				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	35 001	9 199			44 200
Pensions et obligations similaires	265 192	31 296			296 488
TOTAL	300 193	40 495			340 688

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	93 334	57 423	0		150 757
Sur comptes clients	747 905	279 218	133 181		893 942
TOTAL	841 239	336 641	133 180		1 044 699
TOTAL GENERAL	1 141 432	377 136	133 180		1 385 387
Dont dotations et reprises d'exploitation		377 136	133 181		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	22 172	0	22 172
Clients douteux ou litigieux	531 412	531 412	
Autres créances clients	5 454 955	5 454 955	
Personnel et comptes rattachés	151 983	151 983	
Impôts sur les bénéfices	116 363	116 363	
Taxe sur la valeur ajoutée	123 150	123 150	
Divers état et autres collectivités publiques	9 850	9 850	
Groupe et associés	363	363	
Débiteurs divers	359 705	359 705	
Charges constatées d'avance	169 638	169 638	
TOTAL	6 939 590	6 917 418	22 172

ANNEXE

Exercice du 01/06/2019 au 31/05/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	12 655	12 655		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	4 049 147	2 306 702	1 626 939	115 506
Emprunts et dettes financières divers	110 294	110 294		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 144 884	1 144 884		
Personnel et comptes rattachés	1 457 995	1 457 995		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	898 512	898 512		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 018 052	1 018 052		
Autres impôts taxes et assimilés	292 949	292 949		
Groupe et associés	6 923 551	0	6 923 551	
Autres dettes	964 691	964 691		
Produits constatés d'avance	103 429	103 429		
TOTAL	16 976 159	8 310 163	8 550 490	115 506
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 010 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	337 641			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	0.1000	60 132 046			60 132 046

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	8 338 000		876 743	9 214 743	
Total	8 338 000		876 743	9 214 743	

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Catégorie	Mode	Durée
Concessions, logiciels et brev	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagement	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels informatiques	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 6 ans

CABINET ROUX
SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 6 013 204,60 €
SIEGE SOCIAL : 1, RUE BENJAMIN FRANKLIN
BATIMENT LE FRANKLIN
44800 SAINT-HERBLAIN

345 375 604 RCS NANTES

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MAI 2020
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 NOVEMBRE 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -1 150 542,26 € en totalité au poste Report à nouveau qui s'élève ainsi à -1 527 970,49 €.

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MAI 2020
ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 NOVEMBRE 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -1 150 542,26 € en totalité au poste Report à nouveau qui s'élève ainsi à -1 527 970,49 €.

Vote de l'assemblée générale du 3 novembre 2020 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Certifié conforme
Le Président du Conseil
d'administration

